

**Le VTE, c'est quoi ?**

LA GENÈSE DU VTE

**Annoncé par le Premier Ministre le 22 novembre 2018 à l’occasion du Conseil national de l’industrie, le Volontariat territorial en entreprise (VTE), inspiré des VIE (Volontariat international en entreprise) vise à inciter les étudiants à s’orienter vers les PME dans les territoires.**

Le VTE s’inscrit dans l’initiative Territoires d’industrie et a vocation à faire valoir auprès des étudiants les entreprises dans ces territoires, notamment les PME et ETI industrielles. Moteurs de créations d’emplois, elles jouent un rôle structurant pour les territoires, mais éprouvent des difficultés à attirer et fidéliser les talents. En effet, d’après une étude publiée en novembre 2017 par Le Lab Bpifrance, 90% ont difficultés pour recruter des talents, et pour 57 % ces difficultés sont si importantes qu’elles entravent leur croissance. Le phénomène est d’autant plus marqué qu’on s’éloigne des grandes métropoles. C’est face à ce constat que le Premier Ministre a annoncé l’expérimentation du VTE, en réponse à une proposition formulée par le Directeur général de Bpifrance.

L'ESPRIT DU VTE

**Une expérience gagnant-gagnant,
pour les chefs d’entreprise et les étudiants ou jeunes diplômés**

**De la French Fab…**
La mise en place du VTE s’inscrit dans une dynamique de renouveau de l’industrie française, impulsée dès octobre 2017 par Bruno Le Maire, Ministre de l’Economie et des Finances, à travers le mouvement « French Fab », étendard de l’industrie française. Symbolisé par un coq bleu, il s’agit d’une marque ouverte qui a vocation à fédérer les industriels de toutes tailles et les écosystèmes du développement économique industriel. Elle porte des ambitions fortes : accélérer la transformation de l’industrie en France, mettre en réseau les énergies des acteurs industriels, leur donner de la visibilité et de la fierté, en France comme à l’étranger, et incarner l’industrie française du présent et du futur.
Dans cette dynamique, le gouvernement a décidé de faire de 2019 “L’année de l’industrie, l’année de la French Fab” car l’industrie française est vivace, présente sur tout le territoire, innovante et exportatrice. Elle a retrouvé ses niveaux de marge de 2007 et ouvre plus d’usines qu’elle n’en ferme. Elle crée par ailleurs de nouveau des emplois (près de 10.000 en 2018).

**… au VTE**
Le VTE a vocation à participer pleinement du renouveau de l’industrie française en incitant les jeunes, étudiants ou diplômés, à découvrir ces territoires inconnus de l’industrie. Ces entreprises industrielles, PME ou ETI, sont partout en France. Il s’agit de donner aux jeunes le goût de les rejoindre à travers le VTE, véritable VIE à l’échelle du pays et au service des PME.
Et cela intervient à une période où les jeunes expriment un regain de confiance et d’opinion positive de l’industrie en France. Depuis 2013, le baromètre Arts et Métiers / Opinion Way mesure l’attrait des lycéens pour ce secteur. En 2019, l’envie d’industrie atteint auprès de cette population son meilleur niveau avec 80% de jeunes qui se disent confiants dans l’avenir du secteur (+11 points depuis 2013).

**Une expérience gagnant-gagnant**
Pour l’étudiant ou le jeune diplômé, le VTE est une opportunité de vivre une expérience 360°, permettant d’acquérir une connaissance fine de l’entreprise et de ses métiers. La taille des entreprises est un facteur facilitateur, à la fois pour mesurer son impact au sein de l’entreprise et être en contact direct avec le dirigeant ou les relais clés en interne. Le VTE propose aux étudiants une expérience en prise avec des actions opérationnelles au cœur des territoires. Il s’agit ainsi d’endosser des responsabilités importantes très jeunes, un gage d’engagement dans la vie des entreprises, impactant pour la suite de la carrière professionnelle. L’ensemble des métiers est représenté dans l’industrie qui offre donc des perspectives à des profils venus d’horizon divers.

Pour le chef d’entreprise, le VTE est une opportunité d’attirer des jeunes talents, *condition sine qua non* du développement de leur entreprise. L’arrivée de sang neuf, porteur de regards nouveaux et de compétences du 21ème siècle, doit aussi accompagner des changements et une modernisation de l’industrie française, participant ainsi de son attractivité.

CADRE ET MISSIONS D'UN VTE

**Une expérience
d’au moins un an
en entreprise**

Il concerne les étudiants de niveau bac +2 à bac +5 et se déclinera sur deux formats :

* alternance (contrat d’apprentissage ou de professionnalisation)
* contrat post-diplôme d’un an minimum (CDD ou CDI classique)

Le VTE se déclinera autour de l’une des missions suivantes :

* Expérience « Bras droit du dirigeant »
* Projet de transformation/digitalisation/nouveau business model
* Projet technologique en ruptures/Nouveau produit/Nouvelles méthodes de production
* Développement international (depuis la France)
* Finance/M&A
* Marque employeur/RH/RSE

Les diplômés seront rémunérés par les entreprises à un salaire de marché, les alternants selon la réglementation en vigueur.

**L’accompagnement
des collectivités**

Certaines collectivités territoriales (région et intercommunalités) dans lesquelles se situent l’entreprise pourront proposer des dispositifs d’accompagnement au jeune afin de faciliter la réalisation d’un VTE. Ces offres pourront prendre plusieurs formes : aides au logement ou aux transports, pass culture, bourses, mentorat, etc.). Différentes selon les territoires elles seront donc à activer au cas par cas.

**VTE Bpifrance**

Bpifrance, la banque publique d’investissement, propose de mettre en relation les étudiants avec ses entreprises clientes parmi les plus dynamiques. Elle s’engage ainsi à accompagner la première promotion de VTE et à faire valoir le VTE auprès des DRH de grands groupes. Dans ce cadre, Bpifrance propose aux étudiants d’inscrire dans leur CV qu’ils ont réalisé un « VTE Bpifrance » à l’issue.

L’objectif est que 100 premiers VTE se concrétisent à la rentrée 2019
puis 2000 par an en rythme de croisière